



Assemblée générale

Distr. générale
14 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 53 de l'ordre du jour provisoire*

**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Rapporteur : Kjetil J. Halvorsen (Norvège)

Résumé

Dans le présent rapport, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient présente les activités qu'il a conduites en 2017 et fournit un tableau détaillé de la situation financière actuelle de l'Office. Il a adopté ce rapport à l'unanimité lors de sa séance du 14 août 2017. Comme ceux qui l'ont précédé, ce rapport se conclut par des observations finales à l'intention de l'ensemble des États Membres.

* A/72/150.



I. Introduction

1. L'Assemblée générale a institué l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) par sa résolution 302 (IV), et en a dernièrement prorogé le mandat par sa résolution [71/91](#).
2. Le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par l'Assemblée générale en vertu de la résolution 2656 (XXV) afin d'étudier tous les aspects du financement de l'Office.
3. Le Groupe de travail se compose de représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, du Ghana, du Japon, du Liban, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Trinité-et-Tobago et de la Turquie. Il est actuellement présidé par le Représentant permanent de la Turquie, Feridun H. Sinirlioğlu.
4. Depuis sa vingt-cinquième session, l'Assemblée générale examine chaque année les rapports que lui soumet le Groupe de travail (celui de 2016 a été publié sous la cote [A/71/350](#)) et adopte des résolutions concernant l'UNRWA et le Groupe de travail, dans lesquelles elle prend note avec satisfaction des efforts que déploie ce dernier (la plus récente d'entre elles étant la résolution [A/71/93](#)).

II. Activités du Groupe de travail

5. À sa première session ordinaire, le 23 juin 2017, le Groupe de travail a préparé le présent rapport sous la présidence du Représentant permanent adjoint de la Turquie. Ensuite, les experts du Groupe de travail se sont réunis lors de ses deuxième, troisième, quatrième et cinquième sessions, les 5 et 20 juillet puis le 3 août, et le présent rapport a été adopté le 14 août, en présence du Chargé d'affaires par intérim de la Turquie, d'un représentant du Bureau de représentation de l'UNRWA à New York et de l'administrateur chargé de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale au Département des affaires politiques.

III. Situation financière de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

6. La communauté internationale a confié à l'Office la responsabilité de répondre aux besoins essentiels des réfugiés de Palestine. Tout au long de son histoire, confrontée à la détresse persistante des réfugiés de Palestine, l'UNRWA n'a cessé de devoir faire face à l'insuffisance des fonds. Du fait de ces problèmes de financement, l'Office a eu du mal à s'acquitter pleinement de son mandat, qui consiste à fournir aide et protection aux réfugiés de Palestine, lesquels sont désormais au nombre de 5,3 millions et représentent environ 25 % des réfugiés dans le monde. En 2020, la population des réfugiés de Palestine devrait atteindre 6,4 millions de personnes. L'Office figure au premier rang des acteurs du développement humain des réfugiés de Palestine et est un intervenant polyvalent de première ligne dans les situations d'urgence humanitaire.
7. La communauté internationale, par l'intermédiaire de l'UNRWA, a apporté une contribution considérable au développement humain des réfugiés de Palestine. Plus précisément, l'UNRWA : a) dispense un enseignement à 515 000 enfants dans 702 écoles, b) instruit 8 900 étudiants dans 11 centres d'éducation professionnelle et facultés de sciences, c) effectue 34 000 consultations médicales quotidiennes dans 138 centres de santé, d) fournit des denrées alimentaires et une aide en espèces à

plus de 1,5 million de réfugiés en situation d'insécurité alimentaire, e) propose des prêts commerciaux pour un montant moyen de 24 millions de dollars par an à 33 000 clients en ciblant les femmes et les jeunes, f) aide plus de 15 000 réfugiés en situation de handicap, g) favorise le développement durable de zones d'habitation pour plus de 1,3 million de réfugiés dans 58 camps de réfugiés reconnus, h) organise des activités récréatives pour près de 100 000 enfants et jeunes, i) construit 10 000 centres d'hébergement de réfugiés et 100 nouvelles écoles, et j) conduit ses activités en employant 30 000 enseignants, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux et employés et ingénieurs du secteur de l'assainissement qualifiés, qui sont presque tous eux-mêmes des réfugiés.

8. L'Office applique sa stratégie à moyen terme pour la période 2016-2021, en consultation avec les États hôtes et les principaux donateurs, ce qui lui permet d'améliorer encore davantage son efficacité tout en fournissant des services essentiels de qualité aux réfugiés de Palestine. La stratégie a été approuvée par la Commission consultative de l'Office. Compte tenu du déficit budgétaire récurrent et pour veiller à ce que la priorité aille à l'efficacité, la Commission consultative, dans les recommandations qu'elle a adressées au Commissaire général en mai 2017, a demandé à l'UNRWA de présenter une proposition concrète avant le mois de novembre 2017 afin de stabiliser ses finances, ainsi que des mesures réfléchies, réalistes et assorties d'un calendrier précis pour continuer d'améliorer l'efficacité de l'UNRWA.

9. Les réformes de l'Office témoignent de l'engagement de ses dirigeants en matière de transparence et de responsabilité, conformément aux principes du grand compromis sur le financement de l'action humanitaire annoncé lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016.

10. Les déficits budgétaires récurrents préoccupent beaucoup les donateurs et les pays hôtes de l'Office, les parties prenantes s'inquiétant du fait qu'ils pourraient alimenter l'instabilité de la région et saper la confiance qu'éprouvent les réfugiés de Palestine envers l'UNRWA. La fragilité financière de l'Office exacerbe l'inquiétude des réfugiés quant à la capacité de la communauté internationale à répondre à leurs besoins les plus essentiels. Dans ce contexte, les réfugiés de Palestine affectés par le conflit dans la région se sont déplacés, se joignant à d'autres populations et cherchant en masse à se réfugier dans les pays voisins, voire en Europe. Leurs espoirs de paix, de sécurité et d'un avenir constructif sont mis en péril par les conflits et par une pauvreté extrême.

11. L'Office a considérablement renforcé les contrôles financiers et la réglementation budgétaire. En 2016, il a adopté un budget à croissance nulle, en dépit de la demande accrue dans une région où les besoins connaissent une hausse drastique.

12. En septembre 2016, l'UNRWA a une fois de plus alerté la communauté internationale au sujet de la grave insuffisance attendue de ses ressources ordinaires. Lors d'une réunion extraordinaire de la Commission consultative, le Commissaire général a demandé qu'une attention urgente soit apportée au déficit budgétaire de 96 millions de dollars. Il a souligné les conséquences du sous-financement et a invité à prendre des mesures collectives pour mobiliser les ressources nécessaires. En 2016, les contributions généreuses des donateurs ont permis à l'UNRWA de poursuivre ses opérations sans interruption; en particulier, l'Office a reçu des contributions supplémentaires de l'Arabie saoudite, du Canada, des Émirats arabes unis, des États-Unis, de la Suède, de la Suisse et de l'Union européenne (voir Annexe).

13. Ces évolutions témoignent de la nécessité de poursuivre les réformes du programme et de la gestion de l'Office, en élargissant le vivier des donateurs et en accroissant le soutien des États Membres afin de stabiliser sa situation budgétaire. Le Groupe de travail note avec préoccupation qu'en août 2017, le déficit financier du budget-programme de l'Office s'établissait à 126,5 millions de dollars, soit 17,5 % de son budget de trésorerie en 2017, qui s'élève à 715 millions de dollars, c'est-à-dire environ deux mois de coûts de fonctionnement.

14. Les contributions aux appels d'urgence de l'Office sont faibles, en particulier pour ce qui concerne l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé en 2017, qui n'était financé qu'à 32 % au mois d'août 2017. L'appui financier aux principaux projets de reconstruction de l'Office à Nahr el-Nared et dans la bande de Gaza a tardé à se concrétiser. Sur ce point, les difficultés demeurent considérables et les réfugiés continuent de subir les effets d'un déplacement prolongé et d'une forte vulnérabilité.

15. L'action de l'Office en faveur des réfugiés de Palestine concourt aussi, de manière directe, aux efforts menés sur le plan mondial pour réaliser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. L'Office compte aujourd'hui plus d'un demi-million d'élèves inscrits, affiche l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés du Moyen-Orient et une représentation parfaitement équilibrée des sexes dans ses 702 écoles; il est donc essentiel que les enfants réfugiés de Palestine puissent continuer de bénéficier d'un accès permanent à une éducation de qualité, équitable et ouverte à tous, conformément à l'objectif n° 4.

16. En décembre 2016, l'Assemblée générale, dans sa résolution 71/93, a demandé au Secrétaire général de faciliter les consultations avec les États Membres afin d'explorer les voies et moyens potentiels – y compris par des contributions volontaires et statutaires – de s'assurer que l'Office bénéficie d'un financement suffisant, prévisible et durable pour toute la durée de son mandat.

17. Des consultations ont été conduites par la Suisse, qui exerce la présidence de la Commission consultative, et par la Turquie, qui exerce celle du Groupe de travail.

18. Le 30 mars 2017, le Secrétaire général a publié son rapport sur les opérations de l'UNRWA (A/71/849), dans lequel il réaffirme le mandat de l'Office ainsi que son rôle consistant à promouvoir le développement humain des réfugiés de Palestine et à leur fournir des services essentiels. Il souligne dans son rapport « le rôle indispensable de l'UNRWA et sa mission essentielle, compte tenu de son influence dans le contexte du conflit arabo-israélien non réglé », ainsi que sa capacité à « limiter les effets de l'extrémisme, son influence stabilisatrice et sa contribution à la paix et la sécurité dans la région du Moyen-Orient ». Il y indique clairement qu'une solution à l'insécurité financière prolongée de l'Office passe par des progrès conjugués dans plusieurs domaines. En parallèle, il y demande au Commissaire général de continuer de gérer avec prudence les ressources accordées à l'Office en faveur des réfugiés de Palestine.

19. Le Groupe de travail remercie le Secrétaire général pour ses efforts et pour sa détermination à veiller à ce que l'UNRWA bénéficie de financements prévisibles, durables et suffisants pendant toute la durée de son mandat.

20. Depuis le début de ses activités en 1950, l'UNRWA œuvre en faveur des réfugiés de Palestine à Gaza et en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, avec l'aide et le soutien des gouvernements hôtes et des donateurs. Actuellement, il compte plus de 30 000 agents qui fournissent des services de développement humain absolument vitaux et offrent une aide d'urgence aux réfugiés de Palestine enregistrés auprès de l'Office. Les réfugiés de Palestine sont encore et toujours considérés comme faisant partie des personnes les plus

vulnérables dans leurs communautés et souffrent de la pauvreté, de taux de chômage croissants (en particulier chez les jeunes et les femmes) ainsi que de discriminations sous des formes diverses et de restrictions à leur aptitude à jouir pleinement de leurs droits fondamentaux. Cette situation a été aggravée par les conflits répétés qui ont affecté la région, les derniers en date étant celui qui touche la République arabe syrienne depuis 2011 et ceux qui se sont déroulés à Gaza en 2008-2009 en 2012 et en 2014.

21. Depuis 2011, 30 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués à la suite d'un conflit, dont 17 dans la seule République arabe syrienne, et 26 étaient toujours portés disparus, détenus ou enlevés dans ce pays en mai 2017. Ces pertes tragiques sont comptabilisées dans le grand nombre de réfugiés de Palestine tués ou blessés lors des multiples conflits survenus dans la région. Les menaces et les attaques visant le personnel de l'UNRWA demeurent très préoccupantes.

22. Le Groupe de travail a conscience que, face aux troubles qui agitent le Moyen-Orient et aux déplacements massifs récents de réfugiés qui s'y sont produits, y compris hors de la région, l'UNRWA continue de jouer un rôle stabilisateur essentiel pour la communauté des réfugiés de Palestine et dans la région. L'accès à ses services, y compris les services éducatifs, influe sur la décision des réfugiés de Palestine de rester sur place plutôt que de risquer leur vie en tentant de gagner l'Europe ou d'autres régions. Il est important de noter que le coût de l'aide apportée à un réfugié de Palestine par l'intermédiaire de l'UNRWA est nettement inférieur à celui de l'aide accordée à un réfugié en Europe.

23. À Gaza, les conditions de vie des quelque 1,3 million de réfugiés de Palestine enregistrés se sont dégradées sous l'effet des conflits récurrents et de la chute vertigineuse de l'activité économique depuis 2000. Le bouclage de Gaza, qui entre dans sa onzième année, a eu des conséquences désastreuses sur l'économie. Les taux de chômage atteignent 60 % chez les jeunes, ce qui contribue à la dépendance extrême d'environ 80 % de la population à l'égard de l'aide internationale. En 2017, l'UNRWA devrait fournir à lui seul une aide alimentaire à 1 million de réfugiés de Palestine en 2017, soit plus de la moitié de la population totale de Gaza. La crise de l'eau et de l'énergie à Gaza est de plus en plus aiguë. En raison des conflits répétés et du sous-investissement chronique dans les infrastructures, 95 % des eaux souterraines du territoire sont contaminées, cependant qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir l'approbation de l'entrée des matériaux nécessaires pour bâtir et entretenir les services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène. À l'heure actuelle, moins de 45 % des besoins en électricité de Gaza sont satisfaits, les délestages quotidiens pouvant durer de 12 à 22 heures. Les bouclages et les restrictions d'accès continuent de limiter gravement la circulation des personnes, des marchandises et des services vers Gaza. D'autre part, les bouclages israéliens augmentent le coût financier lié à la fourniture par l'UNRWA d'une aide humanitaire efficace aux réfugiés. Le Groupe de travail est préoccupé par le surcroît de coûts en personnel, en transport et en logistique dû aux bouclages israéliens et aux procédures de sécurité liées à l'accès et au suivi de toutes les importations de l'Office à Gaza; ces coûts se sont élevés à 10,38 millions de dollars en 2016. Le Groupe de travail souligne qu'il faut encore réaliser des progrès pour remédier à la situation économique et humanitaire générale qui prévaut à Gaza, et insiste sur l'importance d'appliquer pleinement les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité.

24. Le 1^{er} juin 2017, l'UNRWA a découvert une partie d'un tunnel qui passe sous deux écoles adjacentes qu'il gère dans la bande de Gaza. L'UNRWA condamne l'existence de ces tunnels dans les termes les plus forts. Il est inacceptable que les étudiants et le personnel soient exposés à de tels risques. Les locaux des Nations

Unies sont protégés par le droit international et leur neutralité doit être respectée en permanence. L'UNRWA a protesté et est intervenue avec fermeté auprès du Hamas à Gaza.

25. L'occupation israélienne continue de peser sur la vie de la communauté des réfugiés de Palestine, qui compte actuellement quelque 800 000 personnes enregistrées dans les zones d'activités de l'Office en Cisjordanie. Depuis octobre 2015, la Cisjordanie connaît une très forte hausse de la violence, marquée notamment par des affrontements autour des camps de réfugiés et des assassinats de réfugiés de Palestine, de civils israéliens et de membres des forces de sécurité israéliennes. Les démolitions, les déplacements de familles et les actes de violence commis par les colons, surtout dans la zone C, ont fortement touché les réfugiés de Palestine. En 2016, les autorités israéliennes ont procédé à la démolition de 1 094 structures appartenant à des Palestiniens qui les avaient érigées sans permis de construire, entraînant le déplacement de 1 628 personnes, dont 613 réfugiés de Palestine – sort qu'avaient subi 287 réfugiés en 2015. Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2017, les autorités israéliennes ont démoli 260 structures palestiniennes, provoquant le déplacement d'au moins 445 hommes, femmes et enfants palestiniens, y compris des Bédouins. Les plans d'expansion des colonies, y compris à Jérusalem-Est, ont suscité de vives préoccupations au sein de la communauté des réfugiés de Palestine. Israël a continué de planifier le transfert d'une cinquantaine de communautés bédouines majoritairement constituées de réfugiés de Palestine. Les restrictions de circulation imposées par Israël ont eu pour effet d'affaiblir l'économie de la Cisjordanie. En 2017, la taxe sur la valeur ajoutée que le Ministère des finances de l'Autorité palestinienne devait à l'Office au titre de services et de biens acquis pour la Cisjordanie et Gaza s'élevait au total à 100,7 millions de dollars (montant non vérifié au 23 mai 2017), montant légèrement supérieur à la somme de 100,6 millions atteinte l'année précédente.

26. En République arabe syrienne, les réfugiés de Palestine continuent de payer un tribut dramatique au conflit : plus de 60 % des 438 000 d'entre eux qui y sont restés ont été déplacés. Plusieurs initiatives soutenues par la communauté internationale ont été prises pour mettre un terme à la violence, notamment dans le cadre des négociations de paix conduites par l'ONU au début de 2017, mais aucune n'a abouti. Comme les années précédentes, le conflit a été marqué par des violations du droit international humanitaire et l'emploi d'une violence indiscriminée, y compris le recours présumé à des armes chimiques à Khan Cheïkhoun en avril 2017. Quelque 60 000 réfugiés de Palestine vivant en République arabe syrienne ont fui au Liban et en Jordanie, tandis que d'autres ont cherché à fuir vers l'Europe, souvent avec des conséquences désastreuses. Au total, 95 % des réfugiés de Palestine en République arabe syrienne dépendent de l'aide de l'UNRWA. Il reste extrêmement difficile d'atteindre environ 28 900 personnes vivant dans les zones assiégées et difficiles d'accès, notamment Yarmouk, Mzeïrib et Jillin.

27. La déstabilisation de l'ensemble de la région en raison du conflit en République arabe syrienne continue de présenter des difficultés socioéconomiques et de sécurité majeures pour la Jordanie et le Liban, qui accueillent des populations importantes de réfugiés provenant de la République arabe syrienne en sus des populations résidentes de réfugiés de Palestine déjà installées sur place.

28. Au Liban, où l'Office a enregistré plus de 450 000 réfugiés de Palestine (sans compter ceux qui arrivent de la République arabe syrienne), les conditions de vie sont exceptionnellement difficiles depuis 1948. Les réfugiés continuent d'être exclus de 37 professions libérales et font l'objet de plusieurs autres restrictions, comme l'interdiction de posséder des biens immeubles. Ils n'ont qu'un accès limité aux services publics. L'afflux de réfugiés de Palestine originaires de la République arabe syrienne a aggravé la situation de dépendance de cette communauté, qui doit

déjà faire face à une situation de pauvreté généralisée. Dans ce contexte, les services de l'Office représentent une planche de salut pour les réfugiés. Le Liban accueille plusieurs populations importantes de réfugiés, ce qui fait peser une pression considérable sur les ressources et les infrastructures publiques et sur la cohésion sociale.

29. En Jordanie, pays qui accueille plus de 2 millions de réfugiés de Palestine, les conditions de vie sont plus favorables à cette communauté, malgré la précarité persistante et la pauvreté grandissante à laquelle beaucoup se trouvent confrontés. Le nombre croissant de réfugiés fuyant la République arabe syrienne, notamment des réfugiés de Palestine, pose des problèmes au gouvernement du pays hôte autant qu'à ceux qui demandent de l'aide. La Jordanie accueille plusieurs populations importantes de réfugiés, ce qui fait peser une pression considérable sur les ressources et les infrastructures publiques et sur la cohésion sociale.

30. Les États Membres fournissent leur contribution à l'Office par trois canaux distincts, à savoir le budget-programme, les appels d'urgence et le budget des projets.

31. Les principales opérations de l'Office relèvent de son budget-programme, qui finance le programme de travail correspondant à son mandat, pour l'essentiel dans les domaines de l'éducation, de la santé et des secours, et des services sociaux. Le budget-programme constitue le socle de l'ensemble des activités et des programmes.

32. Les appels d'urgence sont des demandes spéciales de financement adressées à la communauté internationale en vue de répondre à des besoins humanitaires apparus à la suite de conflits ou de situations ayant fortement détérioré les conditions de vie des réfugiés de Palestine. Début 2017, l'Office a lancé deux appels d'urgence, l'un pour le Territoire palestinien occupé et l'autre pour la République arabe syrienne. Ce dernier couvre également les activités d'urgence menées en Jordanie et au Liban en faveur de ceux qui ont fui le conflit en République arabe syrienne.

33. Le budget des projets de l'Office englobe toutes les autres activités d'assistance aux réfugiés de Palestine qui sont soumises à des contraintes de temps. L'achat de matériel médical, le renforcement institutionnel de l'Office et la reconstruction des bâtiments scolaires en sont quelques exemples. L'un des projets prioritaires de l'Office est la reconstruction du camp de Nahr el-Bared, au Liban, détruit en 2007, opération pour laquelle il lui manquait encore 105 millions de dollars en août 2017. Une autre priorité de l'Office est le plan de reconstruction de Gaza, dont le coût est estimé à 720 millions de dollars et pour lequel des contributions atteignant 295 millions de dollars ont déjà été annoncées.

34. À l'exception des 155 postes de personnel recruté sur le plan international, qui sont financés par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, le budget-programme de l'Office repose entièrement sur les contributions volontaires des donateurs. Selon les prévisions de l'Office, la demande de services continuera de croître à moyen terme, parallèlement à l'augmentation du nombre de réfugiés de Palestine dont les besoins sont en hausse en raison du conflit, des crises économiques et sociales et des taux élevés de chômage et de pauvreté.

35. L'absence de fonds de roulement complique encore le problème. Alors qu'en 2010, l'Office avait un solde des liquidités moyen d'environ 80 millions de dollars, il n'a pratiquement plus de fonds de roulement depuis 2012. Il a également dû suspendre temporairement le remboursement de ses créanciers à plusieurs reprises, faute de liquidités, ce qui a entamé la confiance des fournisseurs et l'a exposé à des risques juridiques et financiers accrus. Pour la première fois de son histoire, l'Office a été contraint de souscrire un prêt à court terme auprès du Fonds central pour les

interventions d'urgence, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, afin de financer ses programmes essentiels. Ce prêt de 20 millions de dollars a permis à l'Office de couvrir les services essentiels de santé, d'éducation et de secours et les services sociaux fournis aux réfugiés de Palestine pour le mois de novembre 2016.

36. À la fin décembre 2016, le solde des liquidités du budget-programme de l'UNRWA s'élevait à 1,7 million de dollars, avec des décaissements mensuels d'un montant de 54,4 millions, dont 40,7 millions pour les dépenses de personnel et 13,7 millions pour les autres dépenses. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement de l'Office.

Évolution du fonds de roulement entre 2010 et 2016

(Millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Total des encaissements</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total des décaissements</i>	<i>Solde des liquidités avances comprises</i>	<i>Avances</i>
2010	571,5	410,5	99,1	509,6	79,5	28,0
2011	535,5	454,9	119,8	574,7	32,9	17,0
2012	581,4	478,6	124,1	602,7	6,4	16,0
2013	631,2	496,5	118,8	615,3	1,9	6,5
2014	659,7	519,0	138,2	657,2	2,5	8,0
2015	669,0	506,8	160,3	667,1	1,8	41,4
2016	660,0	488,4	164,6	653,0	7,0	3,6

37. Le personnel recruté sur le plan local touche des salaires considérablement inférieurs à ceux du personnel recruté sur le plan national par d'autres organismes des Nations Unies au motif que la politique salariale de l'Office veut que le personnel local soit rémunéré à l'aune des salaires que verse le gouvernement du pays hôte pour des postes équivalents. Les indemnités servies par l'Office sont également moins élevées que celles qu'octroient d'autres organismes des Nations Unies.

38. En 2016, l'UNRWA a effectué une enquête sur les salaires dans ses cinq domaines d'activité. Les conclusions de cette enquête ont révélé une évolution du revenu net du comparateur, particulièrement à Gaza et en Cisjordanie, ainsi qu'un changement de moindre ampleur en Jordanie et au Liban.

39. L'Office a fait part au Groupe de travail de sa préoccupation quant à l'absence de provisions pour régler les indemnités de cessation de service du personnel, chiffrées à 693,7 millions de dollars au 31 décembre 2016 (soit une augmentation de 136,3 millions par rapport à l'année précédente, où elles s'établissaient à 557,4 millions), sur la base du coût actuel et des dispositions de ses statut et règlement du personnel. Pour 2017, les prestations de cessation de service et de fin de contrat de travail (non vérifiées au 23 mai 2017) s'élevaient à 742,4 millions de dollars, soit une augmentation de 48,7 millions par rapport à 2016.

40. C'est d'abord et avant tout aux États qu'il incombe de protéger les droits de l'homme. L'Office contribue à la protection et au développement des réfugiés de Palestine en vertu du droit international. Il participe à la promotion des droits de l'homme des réfugiés de Palestine à la fois sur le plan interne, en veillant au respect des droits de l'homme dans les services qu'il fournit, et sur le plan externe, en plaidant pour un plus grand respect du droit international, notamment du droit international des droits de l'homme. Conformément au mandat que lui a confié l'Assemblée générale, l'UNRWA s'occupe plus particulièrement du sort des

femmes, des enfants et des personnes handicapées, ainsi que d'autres groupes vulnérables. En 2016, l'Office a identifié 7 076 personnes faisant face à un risque général en matière de protection, 6 074 personnes ayant survécu à des actes de violence sexiste et 2 541 enfants confrontés à un risque en matière de protection. L'Office fournit également des services sociaux directs et indirects qui visent à contribuer à la protection, à l'inclusion sociale et à l'autonomisation des membres de groupes vulnérables faisant face à différentes difficultés personnelles, sociales et économiques.

41. L'Office assure un enseignement primaire et préparatoire gratuit d'une durée de 9 ans dans ses cinq zones d'opérations (à l'exception de la Jordanie, où cet enseignement dure 10 ans), ainsi qu'un enseignement secondaire au Liban. Ce programme d'éducation touche plus de 500 000 enfants réfugiés de Palestine dans quelque 702 écoles, et le nombre d'enfants inscrits augmente d'année en année. Cela s'explique en grande partie par la croissance démographique à Gaza, où l'on recense 8 000 à 10 000 élèves de plus chaque année.

42. Les évaluations indépendantes font constamment figurer le programme d'éducation de l'UNRWA aux premières places des classements en termes de qualité et d'efficacité par rapport aux systèmes scolaires nationaux. Les écoles de l'Office accueillent un nombre égal de garçons et de filles.

43. Le système éducatif de l'Office utilise les programmes du pays d'accueil. Cela permet aux élèves de l'UNRWA de poursuivre leur scolarité dans les établissements secondaires et supérieurs publics et de passer les examens nationaux unifiés. L'UNRWA s'est toujours efforcé d'enrichir les programmes du pays d'accueil dans chacun de ses domaines d'activité de sorte que les cours enseignés dans les écoles de l'UNRWA reflètent les valeurs et les principes des Nations Unies.

44. En République arabe syrienne, l'UNRWA a joué un rôle pionnier en matière d'éducation dans les contextes d'urgence en permettant aux réfugiés de Palestine qui vivent dans des situations de conflit d'accéder à une éducation de qualité. Les élèves de l'UNRWA en République arabe syrienne ont ainsi pu : a) recevoir un soutien psychologique; b) bénéficier de mesures visant à améliorer leur sûreté et leur sécurité tout en accédant à des services éducatifs; et c) recourir à des méthodes alternatives d'éducation.

45. L'Office fournit aux réfugiés de Palestine des soins de santé primaires de qualité et universellement accessibles. Chaque année, il effectue plus de 9 millions de visites médicales dans ses 143 établissements de soins primaires, qui emploient plus de 3 300 professionnels de santé. L'allongement de l'espérance de vie des réfugiés de Palestine fait que les maladies transmissibles et les premiers soins ont cessé d'être les problèmes de santé les plus urgents; une attention croissante est désormais accordée aux maladies non contagieuses, telles que le diabète et les maladies cardiaques, qui représentent la principale cause de décès parmi les réfugiés de Palestine et qui sont plus difficiles et onéreuses à gérer et à traiter.

46. La santé, l'éducation et l'emploi sont des éléments essentiels aux moyens de subsistance des réfugiés de Palestine. L'Office soutient l'emploi en fournissant des services d'orientation, en étudiant le marché du travail et en conduisant des programmes de sensibilisation visant à encourager la poursuite des études après l'école. Il administre huit centres de formation professionnelle répartis dans ses cinq zones d'activité (Jordanie, Cisjordanie, Gaza, Liban et République arabe syrienne) et les taux d'emploi des étudiants diplômés de ces centres sont élevés. Entre 2010 et 2014, quelque 20 000 étudiants en sont sortis, qui contribuent à réduire la pauvreté au sein de la communauté des réfugiés de Palestine. Le manque de débouchés professionnels est l'une des causes principales de l'aggravation de la pauvreté et de

la perte de dignité des réfugiés de Palestine. Faute de moyens suffisants, l'Office ne pourra que constater une hausse de la pauvreté et du nombre de personnes démunies auxquelles il ne pourra venir en aide.

47. L'Office offre des services de microfinancement par deux canaux distincts : le programme de microfinancement et le programme d'aide aux organismes de microfinancement. Ces initiatives visent à faire en sorte que les réfugiés de Palestine, y compris les femmes et les personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté, aient accès au microcrédit et à des services financiers complémentaires. Elles offrent aux réfugiés de Palestine un accès au capital et une possibilité de subvenir à leurs propres besoins.

48. Le programme de protection sociale de l'Office est destiné à soutenir et assister les réfugiés de Palestine en leur distribuant des paniers alimentaires de base, des aides en espèces et/ou des cartes électroniques afin de contribuer à la réduction de la pauvreté parmi les réfugiés dans tous les domaines d'activité de l'Office. Le programme repose sur un système axé sur la pauvreté qui cible et privilégie les réfugiés vivant dans un état de pauvreté extrême et touche près de 250 000 réfugiés de Palestine pouvant en bénéficier au Liban, en Jordanie, à Gaza et en Cisjordanie.

49. En 2016, l'UNRWA a présenté un budget-programme à croissance nulle. En 2017, il a présenté un budget-programme de 715 millions pour les ressources minimales de fonctionnement, soit 45 millions de moins que les ressources prévues, une réduction que l'Office attribue principalement aux mesures de contrôle des coûts et aux réformes entreprises en 2015 et 2016. La réduction de la croissance du budget-programme au cours de ces dernières années est le fruit de mesures de gestion destinées à ce que l'Office soit plus efficient tout en préservant la qualité et l'étendue de ses services.

50. En 2015 et 2016, la réforme entreprise par l'Office a notamment consisté à prendre les mesures suivantes : a) dans le cadre de la réforme du programme de soins primaires, notamment l'adoption d'une approche fondée sur une équipe chargée de la santé de la famille, la télémédecine, un système de prise de rendez-vous et la délégation de compétences accrues aux infirmières et aux pharmaciens, l'Office a, sans consentir d'investissements supplémentaires, réduit le nombre quotidien de visites médicales par médecin, augmentant du même coup la durée de chaque consultation tout en diminuant le taux de prescription d'antibiotiques; b) en réformant l'approvisionnement en médicaments, l'Office est parvenu à réduire fortement les dépenses; c) la réforme du programme d'hospitalisation au Liban a permis à l'Office de protéger l'accès des réfugiés les plus vulnérables à l'hôpital sans augmenter le niveau de dépenses; d) en conjuguant des réformes systémiques dans le domaine de l'éducation et une modification des règles et des normes applicables à la formation des classes, l'Office a réussi à accepter des nombres importants d'élèves dans les classes de ses écoles tout en maintenant jusqu'ici de très bons résultats pédagogiques; e) grâce aux réformes du programme de protection sociale qu'il a conduites en 2016, l'Office a pu passer de la fourniture d'une aide alimentaire à celle de cartes de paiement électroniques que les réfugiés de Palestine en situation de pauvreté peuvent utiliser dans certains magasins d'alimentation au Liban, en Jordanie et en Cisjordanie, ce qui permet aux personnes qui bénéficient de ce programme de recevoir une aide plus digne et plus efficace.

51. Parallèlement à ces mesures, l'Office a instauré des mesures strictes de contrôle financier et budgétaire. La couverture des fonds provenant des donateurs s'est traduite par une augmentation des recettes de 16 millions de dollars par rapport aux recettes prévues dans le budget en 2016, et par le renouvellement de l'approche de la gestion financière, notamment de la gestion des risques.

52. Depuis qu'a éclaté la deuxième intifada en 2000, l'UNRWA fournit à Gaza et à la Cisjordanie une aide d'urgence financée grâce à l'appel d'urgence en faveur du Territoire palestinien occupé. C'est ce qu'il fait également en République arabe syrienne, au Liban et en Jordanie depuis juin 2012, dans le cadre du plan régional d'aide humanitaire pour la Syrie qui est financé grâce à l'appel d'urgence en faveur de la République arabe syrienne.

53. En 2017, il faudra 402 millions de dollars pour couvrir le coût des interventions au titre de l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé et 411 millions au titre de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne. En 2017, les principaux besoins à Gaza et en Cisjordanie concernent l'hébergement d'urgence (138 millions de dollars), l'aide alimentaire (114 millions) et le programme d'urgence « travail contre rémunération » (83 millions), tandis que l'aide en espèces (240 millions) représente près de 60 % du budget réservé aux réfugiés de Palestine dans le cadre de l'appel syrien.

54. Si la générosité des donateurs mérite d'être saluée, l'Office n'a cependant pu répondre qu'à moins de la moitié des besoins d'urgence recensés en 2016. Au mois d'août 2017, il manquait 27 millions de dollars pour atteindre l'objectif fixé dans l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé (les contributions annoncées s'élevant à 128 millions, soit 32 % du montant demandé) et l'appel d'urgence syrien accusait lui aussi un fort déficit de 306 millions de dollars (son financement étant assuré à hauteur de 26 %). L'insuffisance des financements a conduit l'UNRWA à réduire le montant et la fréquence de l'aide en espèces qu'il distribue aux réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, et de l'aide au logement accordée à ceux qui ont été déplacés au Liban et en Jordanie. Au total, le montant de l'aide en espèces nécessaire pour l'appel d'urgence syrien s'élève à 240 millions de dollars, mais les contributions annoncées ne dépassent pas 61 millions.

55. Depuis 2001, l'UNRWA a constaté une hausse constante des besoins d'aide d'urgence aux réfugiés de Palestine dans le Territoire palestinien occupé. Les conflits à répétition dans la bande de Gaza et la dégradation de la situation en Cisjordanie ont contribué à l'accroissement de leurs besoins. En 2016, dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, ils continuaient de subir l'occupation israélienne, l'expansion des colonies, des violations récurrentes des droits de l'homme et l'escalade fréquente de la violence et des hostilités.

56. Le Gouvernement israélien continue de restreindre l'accès des Palestiniens, y compris ceux de Jérusalem-Est, à la Cisjordanie ainsi que leurs déplacements dans cette zone, et de démolir des structures palestiniennes, ce qui a des répercussions considérables sur le développement économique palestinien. Nombreux sont les Palestiniens vivant en Cisjordanie, y compris des réfugiés, qui risquent toujours d'être déplacés ou dépossédés et vivent dans un climat de forte insécurité en raison de l'occupation israélienne. En Cisjordanie, plus de 20 % des réfugiés de Palestine sont en proie à l'insécurité alimentaire et environ 200 000 ont besoin d'une aide pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

57. À Gaza, l'UNRWA poursuit trois priorités stratégiques : a) l'aide aux ménages en situation d'insécurité alimentaire; b) la protection des réfugiés de Palestine face aux incidences du conflit et de la violence; et c) la gestion et la coordination efficaces des interventions d'urgence. Ses trois priorités stratégiques en Cisjordanie

sont les suivantes : a) l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire; b) l'exercice de leurs droits fondamentaux aux services par les réfugiés touchés par la crise; et c) la protection des réfugiés de Palestine face aux incidences du conflit et de la violence par l'accès aux services et le plaidoyer. Le Graphique I présente les contributions au fonds d'urgence depuis sa création en 2000. À l'exception de l'année 2000, l'appel a toujours donné lieu à des financements nettement insuffisants.

Graphique I

Financements au titre de l'appel d'urgence en faveur du Territoire palestinien occupé entre 2000 et 2016



58. L'appel d'urgence pour la République arabe syrienne finance les services essentiels pour les quelque 438 000 réfugiés de Palestine qui demeurent dans le pays, ainsi que pour les 60 000 autres qui ont fui en Jordanie et au Liban. Cette intervention s'articule autour de trois grandes priorités stratégiques : a) maintenir la résilience des familles vulnérables grâce à la fourniture d'une aide humanitaire; b) offrir un cadre protecteur aux réfugiés de Palestine afin de les rendre moins vulnérables; et c) renforcer les capacités, la coordination et la gestion humanitaires.

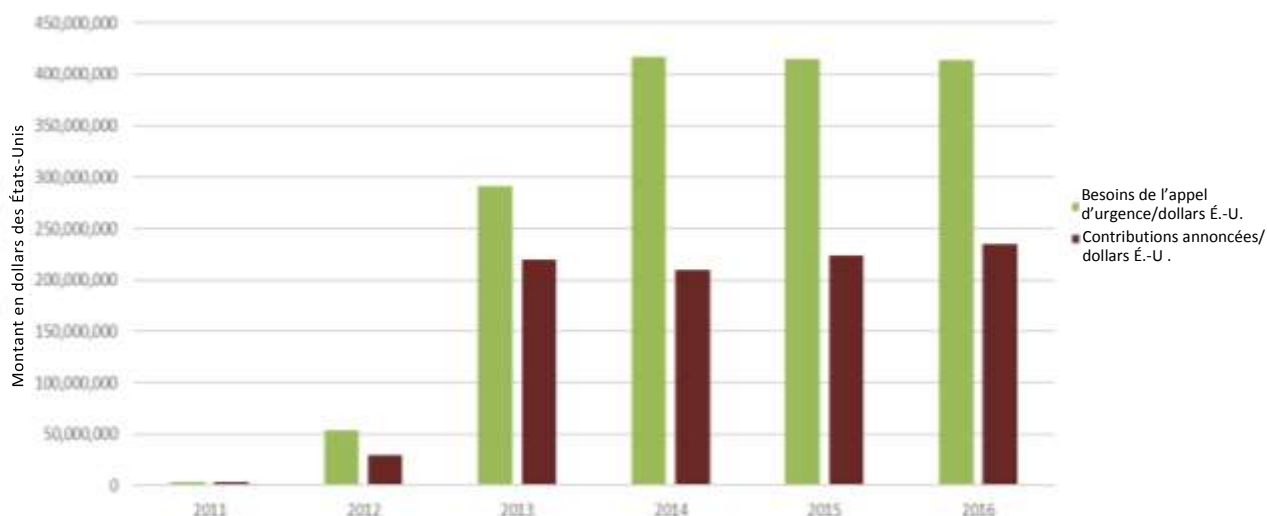
59. Du fait de l'instabilité dans le pays, 34 des 118 écoles que comptait l'Office avant le conflit ont été partiellement ou entièrement détruites et, en mai 2017, seules 45 étaient encore ouvertes. De surcroît, l'Office utilise 56 bâtiments scolaires publics en alternance, afin de fournir une éducation à un maximum d'enfants réfugiés de Palestine. Pendant l'année scolaire 2016-2017, l'UNRWA était en mesure d'assurer le fonctionnement de 101 écoles accueillant 45 000 élèves en République arabe syrienne. Cependant, neuf écoles de l'Office servent toujours de centres d'hébergement collectif à plus de 2 000 déplacés et n'ont pas encore retrouvé leur vocation éducative.

60. L'UNRWA continue de fournir une aide et des services vitaux et essentiels à 418 000 réfugiés de Palestine. Au cours de la seule année 2016, il a consacré plus de 78,3 millions de dollars à l'aide en espèces apportée en trois cycles de distribution à 415 000 réfugiés de Palestine en République arabe syrienne. L'aide en espèces et l'aide alimentaire restent les interventions humanitaires prioritaires et sont destinées à l'ensemble des 418 000 réfugiés vulnérables. Depuis 2015, l'insuffisance des financements a empêché l'UNRWA de mettre en œuvre l'ensemble des cycles programmés d'aide en espèces et d'aide alimentaire.

61. Le financement de l'aide d'urgence de l'Office en République arabe syrienne est essentiel pour les quelque 438 000 réfugiés qui se trouveraient encore dans le pays, dont 254 000 environ ont été déplacés et ont besoin d'une aide humanitaire. Rien qu'en 2017, 95 % des réfugiés de Palestine vivant en République arabe syrienne ont besoin d'une aide humanitaire régulière. Malheureusement, le manque de financements et la lassitude des donateurs ont mis en péril plusieurs des principaux programmes d'urgence de l'Office. Le Graphique II présente les besoins de financement et les annonces de contributions pour l'appel syrien, lequel s'est régulièrement soldé par des financements insuffisants, ce qui a poussé l'UNRWA à demander à plusieurs reprises à la communauté internationale de répondre aux besoins humanitaires qui y sont présentés.

Graphique II

Financements au titre de l'appel d'urgence en faveur de la République arabe syrienne entre 2011 et 2016



62. Le Groupe de travail considère que les projets font partie intégrante des activités de l'UNRWA. Le budget des projets vise à fournir l'assistance technique et les infrastructures nécessaires à l'ensemble des opérations de l'Office. Il contient tous les financements qui n'apparaissent pas dans le budget-programme et les appels d'urgence.

63. Le budget des projets a principalement pour but d'améliorer les capacités et les infrastructures de l'Office. Ses priorités consistent notamment à étendre et moderniser ses infrastructures dans les secteurs de l'éducation et de la santé, à trouver des moyens de tirer le meilleur parti du potentiel économique et des perspectives d'emploi, à améliorer l'infrastructure des camps, à renforcer la gestion des systèmes, à veiller au respect des réglementations des pays hôtes et à apporter l'assistance nécessaire aux groupes vulnérables.

64. En règle générale, le budget des projets est principalement axé sur la construction et la modernisation des infrastructures de l'Office afin de satisfaire les besoins des réfugiés de Palestine toujours plus nombreux, d'empêcher les installations vieillissantes de se détériorer et de fournir des services de qualité à ces réfugiés. Le financement des projets est également nécessaire pour mettre en œuvre les initiatives prévues dans la stratégie à moyen terme, qui sont destinées à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité des services de l'Office.

65. Le montant alloué au titre du budget des projets en 2016 s'élevait à 210 millions de dollars. En ce qui concerne le budget des projets pour 2017, les donateurs avaient annoncé 25 millions de contributions au mois d'août 2017, les ressources nécessaires s'élevant à 189 millions.

66. L'Office a appelé l'attention du Groupe de travail sur la situation particulière de deux de ses principaux projets qui, étant donné leur dimension et les crises de financement actuelles, continuent d'avoir des répercussions sur des milliers de réfugiés de Palestine bien longtemps après leur déplacement.

67. Le camp de Nahr el-Bared a été détruit lors des combats qui se sont déroulés au Liban en 2007, causant le déplacement de 27 000 personnes. Sa reconstruction nécessite un montant total de 345 millions de dollars. En mai 2017, les annonces de contributions fermes s'élevaient à 240 millions. Le reliquat de 105 millions, soit 30 % du total nécessaire, doit être levé pour achever les travaux. À ce jour, plus de 10 000 personnes sont encore déplacées. Si ce projet, qui est l'un des plus importants jamais entrepris par l'Office, n'est pas mené à bon terme, cela risquerait de déstabiliser la région de Tripoli, dans le nord du Liban, et au-delà.

68. Du fait des déficits de financement prévus, l'UNRWA met en œuvre depuis 2013 une série de mesures visant à réduire les coûts liés à la fourniture de secours d'urgence dans le camp de Nahr el-Bared. Le budget consacré aux services de secours dans ce camp a été ramené de 18,8 millions de dollars en 2010 à 5,3 millions en 2015.

69. L'UNRWA reste préoccupé par les besoins humanitaires des derniers résidents déplacés du camp de Nahr el-Bared. En particulier, plus de 600 familles de réfugiés de Palestine vivent dans des conditions d'hygiène de l'environnement déplorables dans des logements provisoires situés aux abords du camp. Une aide supplémentaire est indispensable pour que ces familles puissent vivre dignement en attendant un logement plus durable.

70. À la suite du conflit intense qui a éclaté à Gaza en 2014 et des cycles de violence qui l'avaient précédé, l'Office a participé à la reconstruction des habitations, des infrastructures et des moyens de subsistance détruits afin d'assurer une protection et des services aux réfugiés de Palestine victimes de cette violence. La reconstruction de l'ensemble des 118 installations de l'UNRWA qui ont été endommagées pendant le conflit en 2014, y compris 83 écoles et 10 centres de santé, est achevée. La reconstruction d'habitations et les travaux de réhabilitation des logements de réfugiés de Palestine qui ont été endommagés ou détruits ont bien progressé au cours des deux années et demi qui viennent de s'écouler; cependant, ce rythme a été affecté par les contraintes qui pèsent sur l'importation des matériaux de construction. En 2016, l'Office a aidé 81 000 familles de réfugiés en vue d'effectuer les travaux de réhabilitation ou de reconstruction de leurs logements; plusieurs milliers de familles restent toutefois déplacées.

71. En août 2017, des contributions d'un montant de 295 millions avaient été annoncées en faveur du programme de reconstruction de l'Office, qui nécessite un financement de l'ordre de 720 millions. Il restait donc encore à trouver 425 millions de dollars. Si l'Office demeure résolu à mener à bien ses travaux de reconstruction, il a toutefois besoin d'urgence de nouveaux financements pour y parvenir. Le Groupe de travail regrette que l'essentiel des contributions de 3,5 milliards de dollars annoncées en octobre 2014 lors de la conférence du Caire n'ait pas encore été versé par les donateurs.

72. En 2016, l'UNRWA a mis au point une stratégie de mobilisation des ressources pour la période 2016-2018. Cette stratégie a été élaborée suite à des consultations menées avec les membres de la Commission consultative et présentée lors de la réunion de la Commission en mai 2016. Elle comporte les cinq objectifs

stratégiques suivants : a) fournir les financements nécessaires grâce à une mobilisation des ressources plus efficace et plus efficiente; b) renforcer les partenariats avec les donateurs traditionnels; c) diversifier le vivier des donateurs qui contribuent de manière croissante aux besoins en ressources; d) créer des conditions favorables à l'amélioration de la gestion des relations avec les donateurs; et e) garantir la sécurité du fonds de roulement et du personnel.

73. Le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale a adopté sa résolution [71/93](#) sur les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Dans une lettre en date du 1^{er} février 2017, le Secrétaire général a informé le Président de l'Assemblée générale que, pour répondre à la demande de l'Assemblée, il avait décidé de créer un comité directeur chargé de conduire les consultations. La Suisse, en qualité de présidente de la Commission consultative de l'Office, exerce la présidence du comité directeur et la Turquie, en qualité de présidente du Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, en exerce la vice-présidence.

74. Le Comité a commencé ses consultations le 13 février par une séance d'information convoquée par le Président de l'Assemblée générale et ouverte à tous les États Membres. Entre le 13 février et le 9 mars, 54 États Membres, organismes intergouvernementaux et institutions financières internationales ont été consultés dans un cadre bilatéral et multilatéral ou par écrit. Les États Membres de chaque groupe régional ont été inclus, ainsi que les États d'accueil, les membres d'autres groupes concernés (le Groupe des 77 et de la Chine, le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation de la coopération islamique), la Commission consultative et le Groupe de travail. Ces consultations, qui se sont tenues à New York mais aussi à Amman, en Arabie saoudite, à Djedda, à Genève, à Riyad et à Washington, D.C., ont été les plus larges et les plus complètes jamais organisées sur le sujet du financement de l'UNRWA.

75. Le Secrétaire général a publié son rapport sur les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ([A/71/849](#)) le 30 mars. Ce rapport, faisant écho aux points de vue des États Membres, réaffirme fermement le mandat de l'UNRWA et rappelle les services essentiels fournis par l'Office pour les réfugiés de Palestine. Le Secrétaire général y note qu'une action concertée est nécessaire et affirme clairement qu'aucune mesure isolée ne saurait résoudre l'insécurité financière immédiate ou à moyen et à long terme de l'Office.

IV. Conclusions et recommandations

76. Le Groupe de travail souhaite remercier tous les États Membres, les donateurs et les pays hôtes qui soutiennent les travaux de l'Office depuis sa création et qui ont contribué au bien-être des réfugiés de Palestine. Il remercie particulièrement les gouvernements qui font régulièrement preuve de générosité envers les réfugiés de Palestine et l'UNRWA, notamment les principaux donateurs et partenaires du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

77. Le Groupe de travail réaffirme qu'il faut répondre aux problèmes humanitaires auxquels se heurtent aujourd'hui les réfugiés de Palestine dans le cadre d'une responsabilité internationale partagée, en attendant qu'une solution juste et durable soit trouvée à la question des réfugiés de Palestine dans le respect du droit international, notamment des résolutions que les Nations Unies ont adoptées sur ce sujet.

78. Le Groupe de travail se déclare vivement préoccupé par le grave déficit de financement du budget-programme de l'UNRWA en 2017 et, dans le respect de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale et des résolutions suivantes prorogeant le mandat de l'Office, réaffirme que c'est avant tout aux États Membres et à la communauté internationale dans son ensemble qu'il appartient de veiller à ce que le niveau des services de l'UNRWA reste acceptable, que l'Office puisse accomplir son mandat à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs, et que les financements soient adaptés pour que l'Office aient les moyens de répondre aux besoins croissants des réfugiés. Le Groupe de travail craint l'effet déstabilisateur que ces déficits de financement pourraient avoir sur la région, et celui de nouvelles mesures d'austérité impopulaires, dans un Moyen-Orient déjà en proie à des crises d'intensité variable.

79. S'il accueille favorablement la poursuite, par l'Office, de réformes de grande ampleur, telle qu'elle est décrite dans le rapport, le Groupe de travail reconnaît que les réformes en cours ne suffiront pas à elles seules à résoudre les problèmes de déficit de l'Office.

80. Le Groupe de travail se dit gravement préoccupé par la situation des réfugiés de Palestine en République arabe syrienne. Il demande à toutes les parties au conflit d'assurer l'acheminement durable, régulier et ininterrompu des fournitures humanitaires, notamment d'aliments et de médicaments, dans les zones difficiles d'accès et assiégées. Il appelle aussi toutes les parties au conflit à préserver la neutralité de l'ensemble des réfugiés de Palestine dans le pays. Il condamne toutes les formes de violence contre cette population vulnérable et encourage la communauté internationale à financer, dans toute la mesure possible, les besoins recensés dans l'appel d'urgence syrien afin d'aider les réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, et ceux qui ont fui vers le Liban et la Jordanie.

81. De même, le Groupe de travail est extrêmement préoccupé par les souffrances endurées par les réfugiés de Palestine qui vivent dans le Territoire palestinien occupé, où les restrictions sévères imposées aux déplacements du personnel et à l'acheminement des secours humanitaires de l'Office, l'aggravation généralisée de la situation socioéconomique et les conflits à répétition ont encore accru la détresse de cette population. Il demande au Gouvernement israélien d'accorder à l'UNRWA le droit d'accéder librement et sans entrave au Territoire. Le Groupe de travail demande la levée des restrictions imposées à Gaza et l'assouplissement des conditions d'accès. Il préconise une plus grande ouverture des points de passage à Gaza de sorte que l'aide humanitaire, les marchandises et les personnes puissent circuler librement à destination et en provenance de Gaza, conformément aux résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009). Il exhorte tous les donateurs potentiels – traditionnels ou non – à redoubler d'efforts pour répondre pleinement à l'appel d'urgence lancé par l'Office en faveur du Territoire palestinien occupé pour 2017.

82. Le Groupe de travail remercie le Commissaire général et l'ensemble du personnel de l'UNRWA de s'être employés sans relâche, malgré les énormes difficultés opérationnelles qu'ils ont pu rencontrer, à assurer les services courants et les services d'urgence de l'Office. Il déplore que 30 membres du personnel de l'UNRWA aient trouvé la mort depuis 2011 lors d'actes de violence liés au conflit en République arabe syrienne, et se dit préoccupé par la disparition, la détention ou l'enlèvement de 25 autres employés de l'Office dans ce pays.

83. Le Groupe de travail demande à tous les donateurs, y compris les pays du Moyen-Orient, d'apporter leur plein soutien à la reconstruction du camp de Nahr el-Bared au Liban et aux besoins de reconstruction qui sont apparus dans la bande de Gaza suite au conflit de 2014. Il souligne que l'absence de soutien à ces projets

pourrait avoir de graves conséquences sur la sécurité des réfugiés de Palestine et sur la stabilité de la région.

84. Le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA note en particulier le paragraphe 55 du rapport du Secrétaire général ([A/71/849](#)), dans lequel celui-ci lui a recommandé d'accorder toute l'attention voulue aux recommandations formulées dans son rapport, lors de ses débats et dans ses rapports à l'Assemblée générale.

85. Tenant compte du rapport du Secrétaire général et des paragraphes qui précèdent, le Groupe de travail :

a) Invite instamment tous les gouvernements à augmenter et à prolonger sur plusieurs années, si possible, leurs contributions volontaires à l'UNRWA, et à participer aux trois types de financement de l'Office décrits dans le présent rapport, tout en gardant à l'esprit qu'il est essentiel de financer avant toute autre chose son budget-programme. Lorsqu'ils versent leurs contributions, les gouvernements devraient tenir compte du fait que l'Office doit être en mesure de répondre aux besoins croissants de la population de réfugiés de Palestine, et prendre en considération les effets de l'inflation et les autres facteurs qui font monter les coûts des services fournis;

b) Félicite l'UNRWA pour les mesures qu'il a prises en vue d'accroître son efficacité tout en maintenant la qualité des services destinés aux réfugiés de Palestine, et préconise le maintien de ces mesures;

c) Prend note des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général du 30 mars 2017 ([A/71/849](#)) et dans toutes les résolutions relatives au financement de l'UNRWA, en vue de remédier aux déficits budgétaires récurrents de l'Office et de soutenir de manière suffisante et prévisible ses activités vitales.

Annexe

**Contributions annoncées par les gouvernements
et par l'Union européenne aux programmes de l'Office
en 2016 (en espèces et en nature) au 31 décembre 2016**

(Dollars des États-Unis)

Donateur	Budget-programme	Hors budget programme			Projets ^a	Total
		Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé	Appel d'urgence pour la République arabe syrienne	Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza		
États-Unis d'Amérique	152 271 964	95 000 000	112 451 885	0	8 705 863	368 429 712
Union européenne (y compris l'Office humanitaire de la Communauté européenne)	113 654 355	1 119 344	21 338 519	4 416 704	19 236 984	159 765 906
Arabie saoudite	22 000 000	10 000 000	0	13 000 000	103 000 000	148 000 000
Allemagne	9 939 564	25 917 045	18 001 492	0	19 769 709	73 627 810
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	43 798 233	0	29 428 291	0	0	73 226 524
Suède	48 395 650	3 714 250	5 963 550	0	138 037	58 211 487
Japon	29 477 133	7 000 000	3 315 130	0	4 705 371	44 497 634
Suisse	25 072 405	1 331 361	0	0	1 299 870	27 703 636
Norvège	13 330 024	0	10 293 721	0	1 171 180	24 794 925
Pays-Bas	14 739 229	0	4 537 899	0	2 441 503	21 718 631
Canada	14 781 966	0	3 695 492	0	0	18 477 458
Émirats arabes unis	16 800 000	0	0	0	0	16 800 000
Belgique (y compris la Flandre)	7 145 930	0	0	2 186 415	5 894 427	15 226 772
Danemark	10 481 890	0	4 476 276	0	124 684	15 082 850
Australie	15 001 493	0	0	0	0	15 001 493
France	9 160 784	707 711	3 958 775	0	1 107 464	14 934 735
Italie	7 374 302	569 921	1 774 439	0	1 988 519	11 707 181
Irlande	4 439 512	554 939	1 103 753	0	0	6 098 203
Palestine	6 096 193	0	0	0	0	6 096 193
Espagne (y compris les gouvernements régionaux)	2 476 824	366 793	1 489 460	0	1 460 842	5 793 918
Finlande	5 102 041	0	0	0	161 028	5 263 069
Luxembourg	5 002 849	0	0	0	0	5 002 849
Koweït	0	0	5 000 000	0	0	5 000 000
Autriche	1 977 610	0	0	0	0	1 977 610
Brésil	216 500	1 515 500	0	0	0	1 732 000
République de Corée	700 000	0	0	0	897 996	1 597 996

Donateur	Budget-programme	Hors budget programme			Projets ^a	Total
		Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé	Appel d'urgence pour la République arabe syrienne	Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza		
Jordanie	1 508 265	0	0	0	0	1 508 265
Turquie	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000
Inde	1 250 000	0	0	0	0	1 250 000
Qatar	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000
Oman	100 000	0	0	0	667 670	767 670
Nouvelle-Zélande	705 500	0	0	0	0	705 500
Islande	0	59 839	404 165	0	183 598	647 602
Pologne	369 031	0	0	0	0	369 031
Estonie	74 074	278 707	0	0	0	352 781
Chine	300 000	0	0	0	0	300 000
Mexique	250 000	0	0	0	0	250 000
Afrique du Sud	218 182	0	0	0	0	218 182
Liban	190 452	0	0	0	0	190 452
République tchèque	0	115 110	0	0	0	115 110
Liechtenstein	102 775	0	0	0	0	102 775
Croatie	0	100 000	0	0	0	100 000
Hongrie	40 000	0	21 283	0	0	61 283
Bulgarie	55 866	0	0	0	0	55 866
Slovénie	0	54 645	0	0	0	54 645
Malte	49 180	0	0	0	0	49 180
Argentine	40 000	0	0	0	0	40 000
Roumanie	40 000	0	0	0	0	40 000
Thaïlande	40 000	0	0	0	0	40 000
République arabe syrienne	29 536	0	0	0	0	29 536
Lituanie	21 858	0	0	0	0	21 858
Chypre	21 400	0	0	0	0	21 400
Portugal	20 000	0	0	0	0	20 000
Chili	12 500	0	0	0	0	12 500
Kazakhstan	10 000	0	0	0	0	10 000
Pakistan	9 895	0	0	0	0	9 895
Indonésie	5 000	0	0	0	0	5 000
Total	587 399 965	148 405 165	227 254 128	19 603 119	172 954 747	1 155 617 123

^a Y compris les annonces de contribution en faveur de la reconstruction du camp de Nahr el-Bared.